



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

**de la Direction des Territoires,
de l'Alimentation et de la Mer**

à Saint-Pierre et Miquelon



Sommaire



- 03** **Éditorial**
- 04** **Agriculture, alimentation, eau et biodiversité**
- 06** **Affaires maritimes et portuaires**
- 09** **Énergie, risques, aménagement et prospective**
- 11** **Routes, constructions, bâtiments**
- 15** **Antenne de Miquelon**
- 17** **Activités supports**



L'année 2023 a été riche en réalisations dans toutes les missions variées que la DTAM assure.

Allant de l'ensemble des travaux réalisés sur les patrimoines routier et portuaire aux exercices « pollution maritime » (POLMAR) ; de la pièce de théâtre choc de prévention routière à la relance des dossiers d'agrément sanitaires des exportations des produits de la pêche ; du suivi des espèces exotiques envahissantes à la validation des phases critiques de la construction du barrage de la Vigie.



L'année a aussi été marquée par une avancée significative du projet du nouveau village de Miquelon, projet précurseur qui est entré en phase opérationnelle et est désormais suivi au plus au niveau de l'État.

Vous trouverez dans ce rapport d'activité, une synthèse de ces missions et bien d'autres, qu'elles soient visibles et bien connues de tous, ou bien relèvent d'activités supports moins exposées mais tout aussi essentielles à nos résultats.

Ainsi, ce document met en lumière les actions de la DTAM mais aussi et surtout l'engagement quotidien de ses 170 agents.

Notre action collective, l'implication de chacune et de chacun, s'inscrivent indéniablement au service de l'archipel, de ses habitants et des trois collectivités locales.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce nouveau rapport annuel d'activité.

Patricia Bourgeois,
Directrice



Assurer la sécurité sanitaire des aliments

Deux grands dossiers ont été relancés en 2023 :

- L'exportation des coquillages congelés et des concombres de mer vers l'Union Européenne : à terme, ce processus long permettra aux usines de pêche d'avoir un nouveau débouché pour ces ressources. La direction générale de l'alimentation (DGAL) intervient en appui de la DTAM sur ce dossier.
- L'exportation des coquillages congelés ou vivants, notamment le buccin, vers le Canada : jusqu'en 2022, l'archipel bénéficiait d'une dérogation qui a été levée faute de volume suffisant de buccins. Une première réunion avec l'agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a déjà eu lieu en partenariat avec la DGAL et l'ambassade de France à Washington. Les échanges se poursuivent, en concertation avec les pêcheurs de l'archipel.

Les deux dossiers devraient être transmis à Bruxelles et à Ottawa au premier semestre 2024.



Un laboratoire certifié et accrédité

L'unité alimentation élabore un dossier pour obtenir une accréditation COFRAC pour le laboratoire d'analyses de l'archipel. Une telle accréditation permettrait de reconnaître et d'attester les compétences et l'impartialité du laboratoire au niveau national, voire international.

La DGAL a réalisé un audit qualité de l'unité alimentation sur la sécurité sanitaire de l'alimentation et la santé et protection animale.

Un nouvel audit aura lieu en 2024 pour la partie suivi de l'abattoir et management du service.

Réforme de la sécurité sanitaire des aliments

En septembre 2023, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) a mis en œuvre une réforme visant à être compétent sur l'ensemble de la réglementation et des contrôles relatifs à la sécurité de l'alimentation humaine et animale.

La police sanitaire unique est pleinement effective au 1^{er} janvier 2024, le MASA, donc la DTAM pour Saint-Pierre et Miquelon, est donc désormais responsable de toutes les missions relatives à la sécurité des aliments en particulier :

- le contrôle des filières de production de denrées animales ou d'origine animale,
- le contrôle des filières de production de denrées végétales ou d'origine végétale (auparavant géré par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes),
- le contrôle des établissements du secteur de la remise directe qui inclut la distribution (commerces de détail, moyenne et grande distribution...) et la restauration.



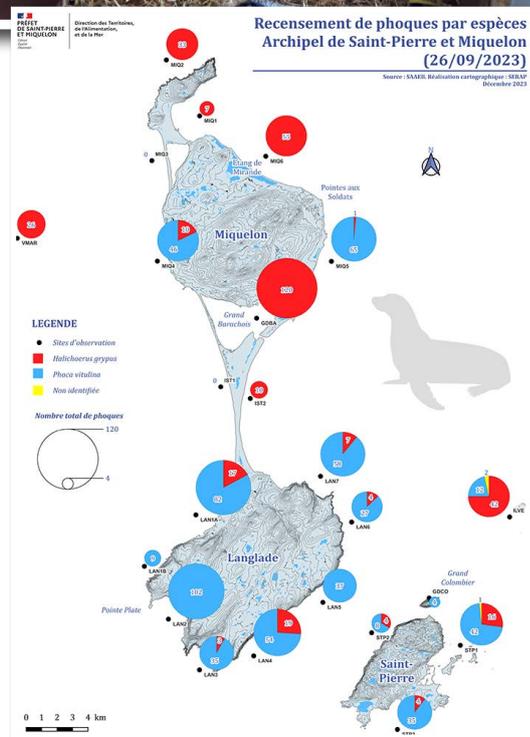
Accompagner le développement de l'agriculture

- 2023 aura été une année transitoire, marquée par le bilan du plan de développement agricole durable (PDAD) 2019-2023 et l'ouverture de la programmation 2024-2029.
Ce travail de projection se veut plus pragmatique et opérationnel pour répondre aux questions agricoles de demain (installation, transmission, logistique, statut...). De plus, un décret mettant en place des aides à l'installation est en cours d'instruction au MASA.
- L'arrêt d'une production ovine est un fait marquant pour le territoire, pour la vie de cette exploitation et pour l'histoire de l'agriculture sur l'archipel.
- Une nouvelle exploitation agricole « les Saveurs Fermières », centrée sur la production de fromage caprin, doit entrer en production en 2024.
- L'amélioration des conditions sécuritaires, sanitaires et techniques de l'abattoir a été validée courant 2023 par les différentes instances par le choix d'un scénario. Un marché a été lancé avec une programmation de travaux devant être contenue en 2024.



Actions en faveur de l'environnement

- À l'instar des transitions agricoles, les enjeux en faveur de l'environnement sont manifestes et ont su fédérer les acteurs. Après 40 années à œuvrer au profit d'un lieu, 15 acteurs majeurs du territoire se sont réunis courant juin 2023 en faveur d'un site majeur de biodiversité pour l'archipel, la lagune du Grand Barachois. Ce premier consortium ouvre de belles perspectives de travail, centrées sur des actions de connaissance. La DTAM continuera d'accompagner ce projet d'envergure pour le territoire.
- Le suivi de la population de phoques dans l'archipel a pu se réaliser mensuellement à plusieurs reprises en partenariat avec les agents de l'OFB (office français pour la biodiversité) par une double approche, comptage visuel et comptage au drone. En sus, deux comptages complets ont pu se faire avec l'aide d'embarcations de bénévoles et celles de diverses entités publiques et parapubliques.
- La détection et le suivi des espèces exotiques envahissantes (EEE) marines et végétales restent des activités prégnantes pour l'unité agriculture, eau et biodiversité (UAEB). En 2023, 9 espèces ont été suivies à l'échelle de l'archipel, dont le crabe vert, qui est l'une des espèces qui prolifère le plus ces dernières années.
- L'implication des agents de la DTAM dans le Réseau National Échouages (RNE) des mammifères marins a également été forte en 2023 : 13 des 19 échouages relevés dans l'archipel ont été constaté à Miquelon.
- Chaque année, un suivi sanitaire de la forêt boréale est réalisé. Il a été complété en 2023 par une étude dédiée à la génétique du cerf dans notre archipel, menée par Brooklyn Cars, Camille Kessler et Aaron Shafer de l'université de TRENT située en Ontario.



Quelques chiffres clés

- ▶ 64 inspections sanitaires réalisées dans les trois postes d'inspection frontaliers de Saint-Pierre et de Miquelon.
 - ▶ 11 certificats d'exportation émis.
 - ▶ 5 saisies vétérinaires sous douanes.
 - ▶ 9 saisies vétérinaires dans des commerces.
- ▶ 1 570 analyses réalisées au sein du laboratoire dans les domaines de l'alimentation mais aussi de l'environnement.
- ▶ 20 dossiers agricoles instruits pour le compte du MASA et de l'ODEADOM pour 450 000 € de subvention allouée.
- ▶ 1 052 crabes verts capturés au total, dont 107 à Saint-Pierre.



Affaires maritimes et portuaires

Renforcer la sécurité des professionnels de la mer

Des exercices d'hommes à la mer en situations réelles se sont déroulés le 18 septembre 2023 à Saint-Pierre et le 19 septembre 2023 à Miquelon, en collaboration avec l'Institut Maritime de Prévention (IMP), des navires de pêche locaux ainsi qu'un grand nombre de professionnels de l'archipel.

L'unité littorale des affaires maritimes (ULAM) a été partie prenante dans l'organisation de ces deux journées de formation, d'abord en informant les marins pêcheurs par une proximité sur le terrain, puis en organisant une réunion d'information.

La formation s'est déroulée en deux phases distinctes sous la conduite de l'IMP :

- Phase 1 : de l'apprentissage, à la rédaction de la procédure à mettre en place selon le type de navire via le site RECOMER ;
- Phase 2 : exercices d'hommes à la mer. Le but étant de savoir utiliser le matériel à bord ou de déterminer les manques, savoir comment récupérer un homme à la mer en réel avec des volontaires qui se sont mis à l'eau, savoir réagir face aux situations et savoir prévenir les secours.



Le suivi de la pêche de loisir

La pêche de loisir du saumon est une pratique importante sur le territoire. 80 licences de saumons pour les plaisanciers et 6 licences pour les professionnels sont délivrées par le SAMP.

En 2023, 547 saumons ont été capturés (1 424 kg) pour la plaisance, contre 13 saumons (28 kg) pour les professionnels. L'ULAM a effectué 80 contrôles administratifs ainsi que 55 contrôles à la débarque sur les quais.

Maintenir les compétences d'intervention sur le territoire

Le service des affaires maritimes et portuaires a organisé plusieurs événements, conjointement avec les autres services de l'État participant à l'action de l'État en mer :

Exercice SAR (Search and rescue) franco-canadien du 22 au 25 mai 2023 :

Le SAREX 2023 est un événement clé de la coopération régionale et participe au renforcement des liens entre les administrations françaises et canadiennes. Ces 4 jours ont été l'occasion d'échanger les bonnes pratiques en matière de sauvetage et de tester différents moyens afin d'améliorer les équipes et de s'entraîner face aux dangers.

Les échanges réguliers et fructueux avec l'administration canadienne ont permis d'aboutir à un planning intense, varié et optimisé pour bénéficier au maximum des connaissances et pratiques de nos voisins dans le domaine de la sécurité.

Le SAMP a ainsi permis le bon déroulé de plusieurs exercices de sauvetage, comme l'évacuation d'un ferry ou encore la lutte contre un incendie à bord. Plusieurs évacuations de blessés ont été réalisées en mer et sur terre.



Affaires maritimes et portuaires

Formation et exercice Polmar-terre du 19 au 23 juin :

La formation, dispensée par le CEDRE (centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux) et le pôle national d'expertise Polmar-terre du ministère de la Transition Écologique, regroupait plus de 40 stagiaires issus des administrations de l'État et des municipalités notamment.

Elle était organisée en deux temps :

- Une partie théorique et un exercice pratique de gestion de crise consacré aux institutionnels ainsi qu'aux membres du centre opérationnel départemental (COD) de la préfecture.
- Une partie technique proposée aux agents de terrain, avec un rappel des règles de sécurité, une démonstration de matériel, une installation d'un chantier de nettoyage du littoral et la mise en œuvre d'un exercice opérationnel dans le port de Saint-Pierre : pose d'un nouveau barrage sur enrouleur hydraulique, en travers de la passe du Sud-Est du port de Saint-Pierre et récupération de polluant sur différentes sortes de littoraux.



Renforcer les moyens de l'action de l'État en mer

Un nouveau moyen nautique est arrivé en 2023 à la DTAM, en remplacement de l'ancienne vedette de l'unité littorale des affaires maritimes.

Ce semi-rigide de 9 mètres, propulsé par 2 moteurs hors-bord de 250 HP participera aux missions de police des pêches, police de la circulation, police de l'armement des navires, gens de mer et sécurité des navires, surveillance et police de l'environnement et appui des politiques publiques.

Il offre aussi au territoire un moyen supplémentaire pour les opérations de sauvetage.



Affaires maritimes et portuaires

Maintenir l'activité maritime et portuaire opérationnelle

- Dans le cadre de la modernisation des établissements de signalisation maritime (ESM), 4 nouvelles grandes bouées cardinales ont été équipées de système de supervision AIS (télécontrôle, déradage, etc), tout comme la modernisation de l'installation du feu de l'Anse à Miquelon. Cela permet de surveiller le positionnement des ESM et d'en contrôler la partie technique à distance.
- La cellule plongée a mené à bien deux grandes actions au sein des infrastructures portuaires : l'accompagnement de la mission CEREMA pour le diagnostic des infrastructures portuaires à Saint-Pierre et à Miquelon ; les travaux pour maintenir le quai Avel Mad à Miquelon en activité dans un état acceptable. Ces travaux se sont déroulés en deux campagnes, dont une en novembre dans des conditions difficiles.



- Une première tempête hivernale a généré des conditions de mer fortes entraînant la rupture de certains ancrages des défenses ce qui a contraint à les retirer.
- L'atelier quai est intervenu en urgence sur le quai de croisière le lendemain pour sécuriser le site et procéder à la mise à sec des défenses « Yokohama » avec l'aide du baliseur *Le P'tit Saint-Pierre*.
- Dans le cadre du maintien opérationnel des systèmes d'amarrages du port, les coffres installés au quai croisière ont nécessité une maintenance mensuelle, des plus acrobatiques, pour éviter le blocage par manque de graissage du croc de largages.



Quelques chiffres clés

- ▶ 19 autorisations d'occupation temporaire (AOT) instruites sur le domaine public maritime (DPM) naturel et artificiel.
 - ▶ 163 délivrances de titres professionnels maritimes.
 - ▶ 135 interventions subaquatiques de la cellule plongée.
- ▶ 67 enregistrements ou mutations de propriété de navire de plaisance.
 - ▶ 8 sessions de permis hauturier.
 - ▶ 18 visites de sécurité des navires de pêche.
 - ▶ 71 sorties en mer par le Baliseur *Le P'tit Saint-Pierre*
- ▶ 40 établissements de signalisation maritime en gestion.
 - ▶ 181 autorisations de pêche délivrées.
 - ▶ 11 escales de navire de croisière.
- ▶ Quelques quotas pêchés par les professionnels : 1 435 T d'holoturie, 456 T de crabe des neiges, 30 T de homard, 50 T de coquilles Saint-Jacques.



Énergie, risques, aménagement et prospective

Mise en place d'une stratégie de délocalisation du village de Miquelon

Dans la continuité du travail mené depuis plusieurs années auprès de la commune de Miquelon-Langlade pour organiser l'évolution urbaine face aux risques de submersion marine, le service énergie, risques, aménagement et prospective (SERAP) a été fortement impliqué dans la phase pré-opérationnelle du nouveau village de Miquelon. Un soutien à la commune et au cabinet ALPHAVILLE a été apporté dans la réalisation des missions suivantes :

- Organisation des résidences, des comités techniques et comités de pilotage,
- Obtention de soutiens en expertise et financiers auprès des différentes directions des ministères (direction générale de l'outre-mer, direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, direction générale de la prévention des risques),
- Participation à l'élaboration du calendrier prévisionnel des différentes phases du projet,
- Participation à la rédaction du cahier des charges de l'évaluation environnementale,
- Participation à la définition de la méthode d'évaluation des biens sur le village de Miquelon, en soutien à la direction générale des finances publiques,
- Participation à l'élaboration du plan de financement de l'État (fonds de prévention des risques naturels majeurs, fonds vert et banque des territoires).



Un Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) à Miquelon

Mise en place des cinq premières conventions financières pour la réalisation d'actions prévues à Miquelon (panneaux explicatifs, communication, accompagnement, suivi des données, études relatives au déplacement du village).

Le recrutement d'un chargé de mission dédié au PAPI est prévue pour 2024 au sein de la commune.

La planification écologique à Saint-Pierre et Miquelon

Dans le cadre de la territorialisation de la planification écologique initiée par le gouvernement, une COP (conférence des parties) est instaurée dans l'archipel en décembre 2023 pour définir la stratégie de réalisation d'un diagnostic.

L'objectif de la démarche est de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de préserver la biodiversité, de protéger les ressources naturelles et de définir la stratégie d'adaptation du territoire.

Soutien dans le dossier Eau et Assainissement

Participation au comité de pilotage mené par le bureau d'étude CEREG, recruté par un groupement de commande quadripartite (État-mairies-CT). Établissement d'une feuille de route partagée sur le territoire pour les prochaines étapes (remise en état des pompes de refoulement pour fournir les données nécessaires à l'élaboration des schémas directeurs et éclairer les choix stratégiques à venir).

GÉOSPM, un géoportail constamment actualisé

L'unité aménagement du territoire (UAT) a œuvré au développement des applications métiers permettant une plus forte implication des utilisateurs de la donnée géographique. À la demande de services de la DTAM ou d'autres établissements publics ou collectivités, des applications métiers sont maintenant opérationnelles telles que le suivi des bâtiments publics, des établissements recevant du public et des espèces exotiques envahissantes.

D'autres applications métiers sont en projet, et notamment une base de données partagée sur la thématique de l'assainissement. Par ailleurs, le renouvellement de la convention GEOSPM, initié en 2023, est prévu pour 2024 avec l'ensemble des partenaires déjà impliqués.

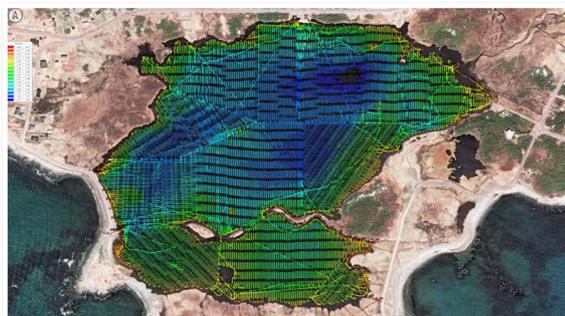


Un réseau « système d'information géographique » (SIG)

Un groupe de référents SIG de la DTAM a été créé et est animé par l'Unité Aménagement du territoire (UAT). De plus, l'unité assure les missions d'analyses géomatiques et de cartographie en soutien aux services de la DTAM :

- Pour le service agriculture, alimentation, eau et biodiversité : mise à jour et cartographie du comptage des phoques,
- Pour le service énergie, risques, aménagement et prospective : mise à jour et cartographie du cadastre,
- Pour le service affaires maritimes et portuaires : préparation d'une carte sur les autorisations d'occupation temporaire (AOT),
- Pour le service routes, constructions, bâtiments : mise à jour et cartographie des travaux routiers, déneigements, ...

De plus, les agents acquièrent des données à l'aide des drones aérien et nautique (bathydrone). Les missions marquantes de l'année 2023 ont été, entre autres, les relevés bathymétriques du port de Saint-Pierre et de Miquelon, ainsi que la bathymétrie des étangs, notamment Savoyard.



Mise en place d'une stratégie pour la gestion des déchets

La DTAM a permis l'organisation d'un séminaire des filières à responsabilité élargie du producteur (REP) en septembre 2023, aboutissant à une feuille de route partagée avec les acteurs du territoire.

Le service a également réactivé et animé les comités techniques et les comités de pilotage sur la thématique de la gestion des déchets sur le territoire. Enfin, dans cette même dynamique, l'interfilière REP a lancé une opération « one shot » qui doit se dérouler en 2024 afin d'évacuer les stocks de déchets problématiques du territoire (véhicules hors d'usage, par exemple) tout en organisant les filières pérennes.



Approbation de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)

La PPE a été soumise à l'avis des différentes commissions nationales, puis une consultation du public a été organisée à Saint-Pierre et Miquelon. Le document, approuvé en séance officielle de la CT, a permis la parution du décret d'application signé le 3 octobre 2023.

L'État et la Collectivité, en partenariat avec les acteurs locaux réunis en comité de suivi, ont déjà réengagé le travail pour réactualiser la PPE prévue pour couvrir la période 2023-2028.

Un guichet unique dans l'archipel pour l'urbanisme et les aides au logement

Côté urbanisme, en plus du projet de nouveau village de Miquelon qui a été l'un des gros dossiers de l'année, la DTAM intervient pour assister les acteurs concernés pour faciliter les procédures à suivre afin de mettre en compatibilité les procédures d'aménagements avec le code local d'urbanisme (CLU).

L'UAT a participé aux échanges permettant la modification du CLU incluant la procédure de révision simplifiée afin d'assurer l'urbanisation future du nouveau site. La collectivité territoriale a lancé une révision du dispositif d'aides aux logements dans l'archipel. Le SERAP a participé à l'élaboration du diagnostic de l'existant.

Quelques chiffres clés

- ▶ 85 actes d'urbanisme instruits pour le compte des communes (permis de construire, de lotir, déclaration préalable de travaux...).
- ▶ 303 dossiers d'aides au logement instruits (soit 451 000 €).
- ▶ 3 nouveaux dossiers d'installations classées pour la protection de l'environnement.
 - ▶ 10 inspections d'installations classées.
- ▶ 1 exercice « risques majeurs » réalisé en partenariat avec l'entreprise concernée et la sécurité civile.
- ▶ 3 dossiers d'autorisation environnementale instruits (travaux de l'isthme de Miquelon-Langlade, création d'une déchetterie à Miquelon, modification de l'autorisation du barrage de la Vigie à Saint-Pierre).



Routes, constructions, bâtiments

Au tour des routes...

Le programme de réfection des chaussées

En 2023, le programme de réfection des chaussées n'a concerné que les routes nationales. C'est notamment la route nationale 1 (RN1), route de Savoyard à Saint-Pierre qui a vu sa chaussée rénovée sur une section d'environ 880 mètres linéaires. Un gros chantier d'enrobés suivi par le district routier.

Quelques pièces ont également été réalisées sur la RN2, route du littoral.

Au total environ 8 000 m² d'enrobés ont été refaits. Tous ces chantiers ont été suivis par les agents des travaux neufs de Saint-Pierre.

Le suivi des ouvrages d'art

Les travaux de passivation des aciers et de ragréage d'un mur, situé en soutènement de la RN2 ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage DTAM et financés par l'État.

Le suivi des ouvrages d'arts est confié aux cellules travaux neufs de Saint-Pierre et de Miquelon, en lien avec le laboratoire BTP.

Une forte activité au sein du laboratoire BTP

En plus de ses activités courantes, le laboratoire a réalisé de nombreuses analyses notamment sur les bétons du chantier de reconstruction du barrage de la Vigie qui est en cours. Le chantier se poursuivra dès le printemps 2024.

Améliorer les conditions de cheminements piétons

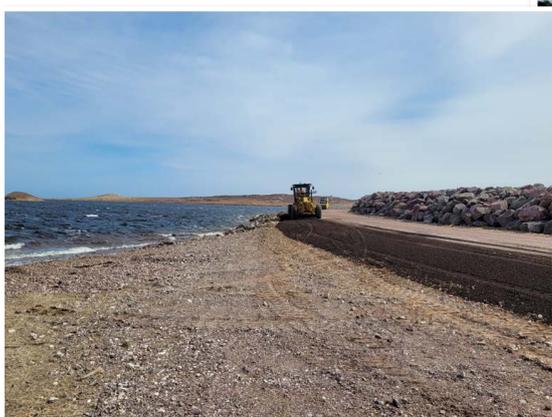
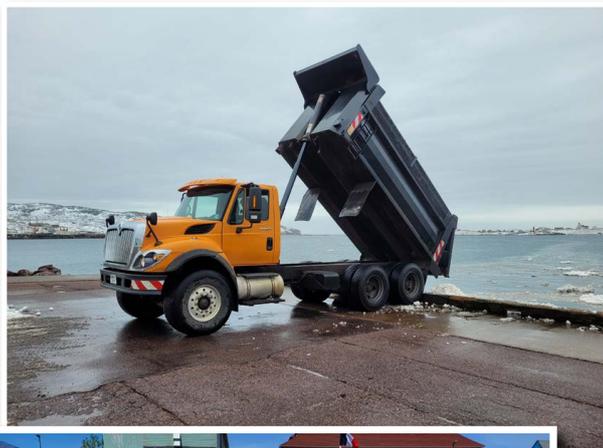
Pour la troisième année consécutive, des travaux de remise en état des trottoirs béton et des garde-corps sur la RN2 ont été réalisés. Ceux-ci ont permis de transformer les trottoirs enherbés peu praticables par un trottoir béton, de remettre en état les gardes corps (remplacement des lisses et remise en peinture des poteaux). Ces travaux ont été réalisés pour partie par une entreprise et pour partie en régie.



Routes, constructions, bâtiments

Des interventions sur les routes de l'État et de la collectivité territoriale

- L'hiver 2022-2023 a été assez doux avec de nombreux épisodes de gel et de dégel. Les températures qui oscillent constamment entre le positif et le négatif représentent un risque de verglas plus fréquent, qui demande aux équipes une vigilance accrue et une grande réactivité. Un suivi quotidien de la consommation de sel, mis en place depuis 2020, permet une gestion plus durable de la ressource.
- L'équipe dite « signalisation » réalise l'ensemble de la signalisation horizontale de Saint-Pierre pour le compte de l'État, de la Collectivité territoriale et de la commune de Saint-Pierre dès que les beaux jours arrivent. En 2023, 3 300 kg de peinture ont été mis en œuvre. L'équipe entretient change, au besoin, les panneaux de signalisation verticale ou directionnelle, les balises de virage et de chicane. Mais la signalisation n'est pas sa seule mission. L'équipe a également réalisé la tonte des pelouses, la taille des arbres au niveau des canons le long de la RN2, la peinture des poteaux béton sur la route du Cap, et le coulage de dalles béton pour les stations de refoulement ou des regards.
- L'équipe dite « engins » réalise quant à elle, de nouvelles pièces en enrobés à l'aide du recycleur. Ces reprises font suite aux dégradations intervenues durant l'hiver et ont pour objectif d'éviter la formation des nids de poule et de réduire la consommation en enrobés à froid durant l'hiver suivant. Ce sont donc 54 tonnes de fraisat recyclés par le nouveau recycleur qui ont été mis en œuvre.
- En 2023, un drain en accotement de la route de Savoyard a été posé. La stabilisation et le nivellement des accotements et des routes en terre ont également été poursuivis, en régie, en utilisant des matériaux recyclés (fraisats) à la place de la terre rouge. Enfin comme chaque année, il a fallu curer et nettoyer les fossés, balayer les routes et faucher les accotements enherbés.



Une action choc du pôle sécurité routière

Une action destinée aux collégiens et lycéens de Saint-Pierre et Miquelon mais aussi des agents de l'État a été menée du 16 au 18 octobre, avec trois représentations de la compagnie « Les Arts Verts ».

Il s'agissait d'une pièce de théâtre, jouée dans la salle de cinéma du centre culturel et sportif, avec une mise en scène volontairement choquante pour interpeler les spectateurs et les inciter à modifier leur comportement notamment pour les 2 roues motorisés. La réaction des élèves a été unanime : « ils ne s'y attendaient pas », « un vrai choc ».

L'humour noir de la boucherie Gonzales, comme vecteur de sensibilisation, a été efficace pour bien faire comprendre les dangers de la route pour les jeunes de l'archipel qui sont nombreux à avoir des engins à 2 roues motorisés.



Routes, constructions, bâtiments

Acquisition d'engins et véhicules

En 2023, le parc a acquis avec des crédits de l'État : un élévateur de chantier pour les phares et balises, un camion plateau pour l'atelier bois, un utilitaire pour le district routier et un véhicule 4x4 pour l'antenne de Miquelon. Ont été acquis avec des crédits de la Collectivité Territoriale : le camion porteur de la petite saleuse de Saint-Pierre et un véhicule de liaison.

Les travaux en régie des ateliers bois et fer

En 2023, les ateliers bois et fer ont mené à bien, mutuellement, plusieurs chantiers de réfection financés par l'État ou la Collectivité Territoriale. Ils sont notamment intervenus sur :

- la rénovation de 7 bureaux au siège de la DTAM, ainsi que sur les logements de la DTAM,
- la pose d'une porte de garage dans le hangar à engins, l'isolation et la pose de plaques au plafond ainsi que des travaux électriques.

L'atelier bois a débuté en régie la rénovation des façades des ateliers bois et fer (isolation, menuiseries et bardage).

L'atelier fer accomplit aussi un travail moins connu qui concerne le tournage et le fraisage pour la fabrication de pièces utiles à de nombreuses unités de la DTAM, comme des pièces fabriquées pour le baliseur *Le P'tit Saint-Pierre*. Ils ont également réalisé la protection et le carénage de l'ensemble de la perceuse à colonne Buffalo pour une meilleure sécurité d'utilisation.

Le changement des luminaires "néon" par du LED se poursuit dans l'ensemble des locaux de la DTAM.



De nouvelles formations pour les agents

- Pour faire suite aux premières conclusions concernant le dossier sur le contrôle technique en cours, les agents des ateliers mécaniques, de Saint-Pierre et de Miquelon, ont eu accès à une formation « conseil » contrôle technique avec le prestataire Dekra. Deux sessions de formation d'une semaine ont été dispensées afin de former l'ensemble des agents concernés.
- Au vu des nouvelles technologies qui émergent dans notre archipel, les agents de l'atelier mécanique et essence ont suivis une formation en habilitation électrique spécifique aux véhicules hybrides et électriques par le biais d'une formation dispensée chez Autochrome.

Les chapiteaux

L'activité chapiteaux, réalisée pour le compte de la Collectivité Territoriale, a été forte en 2023 avec 5 montages-démontages (Festiv'île, Yellow waves, Dunefest, Chalet Willy, Foulées des îles).

Une nouvelle session de formation-habilitation s'est déroulée en juin 2023 avec une grande mobilisation des équipes de Saint-Pierre et de Miquelon.



Routes, constructions, bâtiments

Les reprises en carrosserie

Depuis la reprise de la carrosserie par un mécanicien-diéséliste, il y a eu 34 interventions en 2023. Celles-ci permettent de pérenniser des véhicules dans le temps tout en minimisant le coût des réparations effectuées en régie. Ces reprises peuvent aller du changement de pare-brise à des mises en peinture partielles, voire complètes qui demandent plus de temps, en passant par des réparations de portes.

Les chantiers de l'unité Constructions Publiques (UCP)

Lycée Émile Letournel

Des travaux concernant l'extraction des gaz d'échappement des ateliers mécanique et la ventilation de la salle de technologie ont débuté en 2023 et se termineront en 2024.

Internat de la réussite

L'UCP intervient en tant que conducteur d'opération. Les travaux qui se sont déroulés tout au long de l'année 2023 se poursuivent en vue d'une livraison à la rentrée 2024.

Désamiantage

Une réflexion a débuté avec la DCSTEP sur l'importance et l'obligation de réaliser des diagnostics amiante au cas de travaux, c'est pourquoi une première campagne de diagnostic a été réalisée en fin d'année notamment au sein des bâtiments du siège de la DTAM et du district routier, par l'intermédiaire de l'entreprise Véritas.

De plus, au cours de l'année deux chantiers ont été concernés par le désamiantage : la réhabilitation de la clinique vétérinaire et les travaux des réseaux d'évacuation de la piscine du Centre Culturel et Sportif.

La patinoire

Le chantier de rénovation de la patinoire a continué en 2023 et a été clôturé durant l'été, notamment avec des travaux d'aménagement intérieur de la partie accueil du public et de la billetterie.



Quelques chiffres clés

- ▶ 63 candidats reçus au permis B, 7 candidats reçus au permis C, 7 candidats reçus au permis CE.
 - ▶ 188 analyses réalisées par le laboratoire BTP.
- ▶ 70 interventions préventives ou curatives du camion hydrocureur.
 - ▶ 235 tonnes de sel de déverglaçage répandues.
- ▶ 4 500 kg de peinture utilisés pour le marquage routier de Saint-Pierre.
 - ▶ 1 026 heures de montage et démontage de chapiteaux.
- ▶ Environ 70 véhicules légers et 50 matériels et engins entretenus.
- ▶ 228 inspections visuelles de véhicules réalisés (contrôle technique) et 156 réceptions à titre isolé de véhicules importés.



Antenne de Miquelon

L'entretien des routes

En plus des opérations courantes comme la réalisation de la peinture routière dans et hors du village de Miquelon, les agents de l'atelier routes auront été mobilisés pour l'entretien des pistes de Langlade avec un remaniement de la couche de roulement sur 20 à 30 cm de profondeur. L'atelier a aussi réalisé des enrobés recyclés sur la RN3 et sur les quais principal et intérieur.

Les agents ont réagencé la plateforme DTAM dans l'ancienne carrière Gauvain près du pont du Goulet.

Les glissières ont été équipées de déflecteurs sur la totalité du réseau routier de Miquelon-Langlade.

L'atelier routes est fortement mobilisé sur les interventions de dégagement des routes suite aux tempêtes automnales et hivernales qui nécessitent régulièrement de repositionner ou d'ajouter des bigs-bags.

À noter également, des interventions d'urgence de la cellule 2 du quai Avel Mad avec l'atelier quais et en soutien au PAPI sur la digue Ouest.

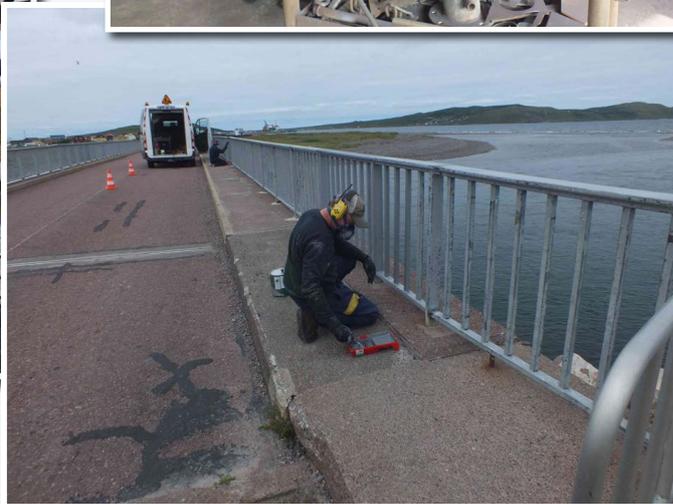


L'activité des ateliers de maintenance

Les chantiers principaux de l'atelier bâtiment en 2023 sont les suivants : réfection totale de l'atelier quais (bureau, toilettes et escalier des combles) et réfection de la zone cafétéria et archives des bureaux de l'antenne.

Sur les ouvrages d'arts, l'atelier est intervenu dans la mise en peinture anti-corrosion sur la boulonnerie du pont de la Belle Rivière, la réparation par injection du béton, la mise en place d'une protection filmogène sur le pont du Renard et la remise en peinture des garde-corps du pont du Goulet.

Pour l'atelier mécanique, les chantiers 2023 à retenir sont la réfection complète du compacteur en collaboration avec l'atelier routes et la réfection complète du camion-grue en collégiale avec l'atelier quais et le parc de Saint-Pierre.



Antenne de Miquelon

Parmi les chantiers de l'atelier quais en 2023, on notera la réparation du garde-corps du mur de l'Anse à Yvon à Langlade ainsi que plusieurs interventions sur les quais comme l'ouverture de la dalle, la réparation et l'obturation des trous dans les palplanches du musoir du quai Principal, la mise en place d'enduit sur les trous des quais Principal et Avel Mad avec l'atelier routes et l'intervention des plongeurs de la DTAM pour assister le CEREMA.

Le suivi des chantiers

Une surveillance renforcée a été mise en place sur le pont de la Scierie de la route Debons, sur l'isthme de Miquelon-Langlade, sur les quais et sur le chenal du Goulet du Grand Étang durant l'année 2023.

On peut noter également le suivi du chantier d'encrochements de l'anse à Capelan.

L'exploitation de l'aérodrome

En 2023, l'activité de l'aérodrome s'est maintenue au niveau de l'année précédente au prix d'efforts notables des agents pour pallier les budgets contraints.

La période estivale a été mise à profit pour l'entretien extérieur : balisage de la plateforme, réfection des peintures de pistes, tonte des bandes aménagées, campagne d'arrachage du séneçon jacobée à l'intérieur et aux abords de l'enceinte, construction et pose de 4 bancs à l'extérieur de l'aérogare.

En matière de travaux intérieurs, l'isolation d'une partie du hangar a été effectuée et l'installation du chemin de câble pour la connexion internet de la tour de contrôle a été entamée.

Tout au long de l'année, le plan d'action correctif issu de l'audit relatif aux infrastructures, équipements et services de 2022 a été suivi méthodiquement afin de lever les écarts existants, comme la rédaction d'un arrêté de police ou la demande de rédaction d'un plan Orsec « aérodrome de Miquelon ».

Les véhicules vieillissants affectés à l'aérodrome restent un sujet de préoccupation.

Un appel d'offres pour l'achat d'un camion incendie a été relancé en 2023 mais aucune offre n'a été retenue. Les propositions d'investissement pluriannuel en matériel ont été actualisées auprès de la Collectivité Territoriale.

En septembre-octobre 2023, l'aérodrome a servi d'escale technique pour l'avion affrété par le SHOM durant la totalité de sa mission dans notre archipel ; et les locaux ont accueilli un exercice du service d'incendie et de secours de Miquelon – Langlade.



Quelques chiffres clés

- ▶ 1 346 mouvements d'aéronefs, 8 285 passagers transportés et 24 évacuations sanitaires.
- ▶ 5 jours de vidanges de fosse et 3 jours d'intervention de curage des eaux pluviales avec le camion hydrocureur.
 - ▶ 19 contrôles techniques réalisés et 13 réceptions de véhicules importés.
 - ▶ Environ 300 entretiens de véhicules de la DTAM et de la CT.
 - ▶ 160 m d'enduit « tri-couche » sur la route de Mirande (CT41).
- ▶ 9 tonnes d'émulsion, 430 tonnes de granulats routiers, 21 tonnes de matériaux recyclés, 1 220 tonnes de matériaux de pistes utilisés.
 - ▶ 50 tonnes de sel de déverglçage répandues.
 - ▶ 11 visites annuelles d'ouvrages d'art et suivi d'un chantier d'encrochements.



Activités supports

Les moyens humains

Au 31 décembre 2023, la DTAM comptait 155 agents du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires et 11 agents du Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, soit 166 agents.

La répartition par service et par macrograde est indiquée dans les graphiques ci-après.

Un service social mis à disposition

En avril 2023, une annexe à la convention de mise à disposition de l'assistante de service social de la DTAM a été signée avec l'Éducation Nationale. L'assistante sociale de la DTAM accompagne dorénavant l'ensemble des agents fonctionnaires d'État de l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon.

Des actions en matière de sécurité incendie

Les bâtiments de la DTAM ont fait l'objet d'exercice de sécurité incendie. Ils ont permis d'établir un diagnostic visant à améliorer les dispositifs existants. Ainsi, le bâtiment du siège a été équipé d'une nouvelle centrale incendie.

Les plans et les consignes d'évacuation aux normes sont maintenant affichés dans les trois bâtiments administratifs et le travail se poursuit avec l'ensemble des locaux de la DTAM.

Toutes ces améliorations sont en parfaite adéquation avec les préconisations du rapport de la mission d'inspection sur la santé et la sécurité au travail qui a eu lieu en 2022.

Création d'un poste de chargé d'accueil

Le recrutement d'un nouvel agent en septembre 2023 permet d'avoir un accueil permanent au sein du siège de la DTAM et ainsi de recevoir le public dans de meilleures conditions. Les horaires d'accueil du public sont les suivantes : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (15h30 le vendredi).

Une réorganisation des bureaux

Le 1^{er} étage du bâtiment du SAMP, situé rue Gloanec, a été vidé et dès septembre les agents de l'unité littorale des affaires maritimes (ULAM) s'y sont installés provisoirement.

Les travaux d'aménagements définitifs ont débuté en décembre afin de permettre une installation pérenne de l'ULAM dans leur nouveau bureau et d'accueillir, dès le 1^{er} trimestre 2024, les agents de l'unité port phares et balises initialement installés dans le bâtiment situé au quai de l'Alysse.

Un nouveau site internet

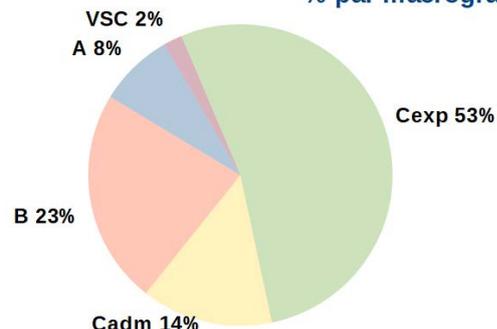
Pendant le premier trimestre 2023, le site internet de la DTAM a été revu dans son entièreté à la suite d'une mise à jour de la charte graphique définie pour l'ensemble des administrations de l'État.

Par la même occasion, le site a été remodelé pour être le plus complet possible et pour répondre aux besoins des usagers : www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr

% par service



% par macrograde



Quelques chiffres clés

- ▶ 10 marchés État notifiés dont 8 pour la DTAM et 2 pour l'Éducation Nationale.
- ▶ 2 dossiers de marchés notifiés pour la Collectivité Territoriale.
- ▶ 52 avis et communiqués diffusés en radio et sur internet.
- ▶ 14 500 visites recensées sur le site internet de la DTAM.
 - ▶ 4 agents d'exploitation recrutés localement.
- ▶ 51 actions de formations réalisées, soit 508 jours.
 - ▶ 13 agents promus, dont 3 par concours.



Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer

Boulevard Constant Colmay - BP 4217
97500 Saint-Pierre et Miquelon

Tél : 05 08 41 12 00

dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr

www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
des Territoires,
de l'Alimentation,
et de la Mer